



RÉPUBLIQUE FRANÇAISE
LIBERTÉ – ÉGALITÉ – FRATERNITÉ

VILLE DE VINCENNES

DÉPARTEMENT
DU VAL-DE-MARNE

Extrait du Registre des Décisions
du Maire

**OBJET : CONVENTION (N°817) DE MISE A
DISPOSITION, DES SALLES BERLIOZ ET POLE
DOCUMENTAIRE A L'ASSOCIATION «LES
ACCENTS – DIRECTION MUSICALE THIBAULT
NOALLY», A TITRE PAYANT**

**DÉCISION N° DM-22-381
EN DATE DU 19 OCTOBRE 2022**

VU le Code général des collectivités territoriales ;

VU la délibération du Conseil municipal en date du 27 mai 2020 donnant délégation à Madame le Maire pour l'ensemble des affaires relevant de l'article L 2122-22 du Code général des collectivités territoriales ;

VU l'arrêté municipal n°A-20-489 en date du 2 juin 2020 portant délégation de fonction à Madame Annick Voisin, adjointe au maire ;

VU la demande de l'Association « Les Accents - Direction musicale Thibault Noally » représentée par son président, Monsieur Frédéric PAILLET, domiciliée 171, boulevard Saint Germain, 75006 Paris, d'organiser des répétitions, dans la salle Pôle Documentaire, le 13 octobre de 9h00 à 16h30 et 14 octobre 2022 de 9h00 à 22h00 ; dans la salle Berlioz, les 3 et 4 octobre 2022 de 9h00 à 16h30 ;

CONSIDÉRANT les missions pédagogiques et artistiques du Conservatoire.

D É C I D E

DE SIGNER avec l'Association «les Accents – Direction musicale Thibault Noally» représentée par son président, Monsieur Frédéric PAILLET, domiciliée 171, boulevard Saint Germain 75006 Paris, une convention de location de salle pour un montant de 291,38 € TTC (deux cent quatre-vingt-onze euros et trente-huit centimes), afin d'organiser des répétitions, dans la salle Pôle Documentaire, le 13 octobre de 9h00 à 16h30 et 14 octobre 2022 de 9h00 à 22h00 ; dans la salle Berlioz, les 3 et 4 octobre 2022 de 9h00 à 16h30 ;

D'INSCRIRE cette recette au budget communal aux chapitre et article correspondants.

Pour extrait conforme,
L'Adjointe au maire chargée de la culture,

Signé

Annick VOISIN

Accusé Réception en Préfecture : 094-219400801-20221019-lmc1H9975H1-AR Date de réception en Préfecture : 19/10/2022 Date de Publication : 19/10/2022
